

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE 2009-2010

« ETUDE et PRISE en CHARGE des CONDUITES SUICIDAIRES »

Pr. J.B.GARRE (*Directeur de l'Enseignement*), Pr. M.AMAR, Pr. A.LAZARTIGUES, Pr. B.MILLET, Pr. J.M.VANELLE
Pr. M.WALTER, Pr. P.DUVERGER, Dr. F.EUDIER, Dr. W.MARTINEAU, Dr. B.GOHIER, Dr P. GENEST

OBJECTIFS

- ⇒ Approfondir l'étude des phénomènes suicidaires dans leurs multiples aspects (médicaux, psychiatriques, psychologiques, épidémiologiques, sociologiques, juridiques...),
- ⇒ Acquérir une compétence pour la prise en charge médicale, psychologique et sociale des suicidants,
- ⇒ Développer la connaissance des mesures de prévention du suicide et des comportements suicidaires.

CANDIDATS VISES PAR LE DIPLOME

- ⇒ Etudiants français inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ou de psychologie,
- ⇒ Etudiants étrangers titulaires d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou d'origine et en stage hospitalier au titre de la préparation d'un D.I.S., A.F.S. ou A.F.S.A. en France,
- ⇒ Membres des équipes pluridisciplinaires, des services de Médecine et de Psychiatrie, amenés à participer à la prise en charge des suicidants (infirmiers, assistants sociaux, psychologues...) et titulaires d'un diplôme d'Etat d'exercice ou justifiant cinq années d'exercice professionnel lorsqu'ils sont désireux d'approfondir leur formation initiale,
- ⇒ Professionnels du champ de la santé ou du champ social ayant reçu l'agrément du Directeur de l'Enseignement.

Le nombre maximum d'inscrits est de **40**

PROGRAMME

La durée de l'enseignement est d'un an (100 heures). Il comprend :

⇒ 4 modules obligatoires de cours magistraux pour un total de 64 heures (<i>4 demi-journées groupées par module</i>) Chaque U.F.R. organise l'enseignement pour un module.	
MODULE 1 → RENNES : 3 et 4 décembre 2009 <i>Définitions et problèmes de terminologie</i> <i>Données épidémiologiques</i>	MODULE 3 → BREST : 1^{er} et 2 avril 2010 <i>Aspects socioculturels et juridiques</i>
MODULE 2 → ANGERS : 11 et 12 février 2010 <i>Aspects cliniques</i>	MODULE 4 → NANTES : avril-mai 2010 ? <i>Aspects préventifs et thérapeutiques</i>
⇒ Un séminaire local , pour un total de 36 heures (<i>organisé dans chaque ville de faculté</i>). Ce séminaire porte sur l'analyse de la pratique à partir d'études de cas cliniques et d'éclairages théoriques.	

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION

L'enseignement du Diplôme Inter-Universitaire est sanctionné par :

- A- La présence obligatoire à toutes les séances d'enseignement (4 modules et 1 séminaire).
- B- La soutenance d'un mémoire devant le jury constitué à cet effet parmi les membres de la commission pédagogique. Le Président du Jury est le Directeur de l'enseignement. Une note de 10/20 est nécessaire pour obtenir la validation du mémoire et la soutenance a lieu à la fin de l'année universitaire. Il existe une possibilité de soutenance l'année suivante à la condition d'une réinscription.

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'ANGERS, BREST, NANTES et RENNES I, en fonction de l'UFR d'inscription.

INSCRIPTIONS

- ⇒ Les **inscriptions des candidats** doivent être prises à la Faculté de Médecine de l'Université correspondant à la région du domicile **avant le 18 octobre 2008** ; les droits d'inscription sont perçus par chaque université.

Le montant annuel des droits d'inscription est fixé à **615 Euros** (tarif formation initiale ou reprise d'études), à **1130 Euros** (tarif formation continue), et à **175 Euros** (DES de Psychiatrie)

RENSEIGNEMENTS

- ♦ Secrétariat du Pr. MILLET (*Rennes*) ☎ 02 99 33 60 01 ♦ Secrétariat du Pr. GARRE (*Angers*) ☎ 02.41.35.32.43
- ♦ Secrétariat du Pr. WALTER (*Brest*) ☎ 02.98.01.51.57 ♦ Secrétariat du Pr. VANELLE (*Nantes*) ☎ 02.40.84.63.95